



PRÉFET DU GARD

GARDE PARTICULIER
DEMANDE D'AGREMENT

Arrondissement de NIMES ALES LE VIGAN
 première demande renouvellement

- garde particulier
- garde-chasse particulier
- garde-pêche particulier
- garde des bois et forêts
- garde du domaine public routier
- agent de développement Fédération de chasse
- agent de développement Fédération de pêche

Commettant

NOM : Prénoms

Adresse :

Téléphone : **Portable**

Adresse électronique :@.....

Qualité (1) :

.....

président d'association, propriétaire ou titulaire des droits d'usage du territoire à surveiller

Garde particulier

NOM : Prénoms

Date de naissance : lieu de naissance.....

Adresse :

Téléphone : **Portable**

Adresse électronique :@.....

Pour assurer la surveillance des biens suivants (*Préciser la nature et la localisation des biens concernés*)

Nature des biens : (Territoire de chasse, association de pêche/chasse, bois, vigne, voirie routière, rivière etc.).....

Localisation(s) : commune(s) de

.....
.....

Date :/...../.....
Signature du commettant

Date :/...../.....
Signature du garde particulier

PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DE LA DEMANDE

- le présent **imprimé** dûment renseigné
- une **demande de reconnaissance d'aptitude technique** (annexe 1) à compléter et fournir un certificat de la formation(s) effectuée (s) pour une première demande ou en cas de renouvellement, fournir la copie de l'arrêté préfectoral reconnaissant l'aptitude technique à la fonction de garde
- une **déclaration sur l'honneur** à compléter (annexe 2)
- **2 photographies** d'identité non scannées, format 35 x 40 mm, sur fond neutre, de face, tête nue
- un **justificatif d'identité** en cours de validité et un **justificatif de domicile** récent (moins de 3 mois)
- une copie du **permis de chasser** (garde-chasse particulier ou agent de développement)
- **Justification des droits :**
 - Pour le propriétaire : justifier de sa qualité, par la production d'un titre
 - une association ou une société : fournir la dernière délibération du bureau et une copie du récépissé de déclaration ou de modification en préfecture ou sous-préfecture
 - Pour le locataire des droits : copie du contrat (s) de bail avec le propriétaire (s), convention avec une mairie, etc. *

pour toute demande : fournir un plan de masse **sur lequel est mentionné** les références parcellaires à surveiller (extrait cadastral, carte IGN...), **les plans de localisations doivent être visés par le demandeur (commettant).**

- en **cas de renouvellement de la demande**, fournir la copie de l'agrément antérieurement ainsi que la carte délivrée

** Si le demandeur se trouve dans l'impossibilité de prouver la réalité de ses droits, en raison du nombre très important de baux ou de parcelles, il déclarera sur l'honneur qu'il est bien titulaire des droits associés aux territoires concernés et qu'il s'engage à justifier de ses droits à tout moment, et notamment en cas d'infraction(s) relevée(s).*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Bureau des polices administratives de la préfecture du Gard, rue Guillemette 30045 Nîmes Cedex 9
☎ 04 66 36 41 72

Dépôt des demandes : voir sur le site internet de la Préfecture du Gard « **Démarches Administratives, Autres démarches puis Gardes Particuliers** »